



## L'AMRF 21

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. L'association est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

# CAHIER D'ACTEUR

## THEME N° 12 : COMMENT ORGANISER LA FIN DES ENERGIES FOSSILES A L'HORIZON 2050 L'AVENIR ENERGETIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DE COTE D'OR

### Présentation de l'Association des Maires Ruraux de France délégation Côte d'Or :

L'AMRF Côte-d'Or, dépositaire de cette contribution, est affiliée à l'AMRF Nationale. Créée en 1971, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) fédère près de 10 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien, au niveau local et national, pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité, au travers notamment des 10 engagements suivants :

- \*Défendre la commune et la liberté municipale, principe constitutionnel, expression primordiale de la démocratie ;
- \*Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs et partis politique ;
- \*Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions ;
- \*Agir pour le maintien et le développement de services au public adaptés aux besoins et se mobiliser pour les défendre ;
- \*Développer une image positive et dynamique de la ruralité ;
- \*Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté des territoires métropolitains et d'outre-mer, en prenant en compte sur les spécificités et les atouts du monde rural ;
- \*Faire appliquer l'égalité républicaine effective entre les citoyennes, les citoyens des campagnes et des villes et favoriser une société inclusive ;
- \*Agir pour un dynamisme économique, social, et durable en favorisant des solutions innovantes et pérennes ;
- \*Faire respecter la commune au sein des établissements de coopération intercommunale et assurer une représentation équitable ;
- \*Limiter le cumul des mandats et défendre un statut sécurisant et valorisant pour les élus afin de permettre l'engagement de tous ; favoriser la parité dans les conseils municipaux et communautaires.

## Le développement du gaz vert : une priorité pour les territoires ruraux de Côte d'Or

L'Association des Maires ruraux de Côte-d'Or s'est positionnée depuis de nombreuses années pour développer des activités qui puissent servir d'outils d'aménagement du territoire, tels que le développement des énergies renouvelables, de manière à créer et à pérenniser la richesse dans ces territoires, notamment à travers une convention dont les signataires sont le syndicat départemental d'énergie (SICECO), la chambre d'agriculture et le distributeur GRDF. L'un des axes majeurs que nous avons engagés en ce sens, à travers cette convention, concerne le développement de la méthanisation, afin de pérenniser l'activité agricole ou sa potentielle reconversion. Les objectifs de cette mobilisation sont :

- Faire émerger des projets de biométhane de petite et moyenne envergure autour des zones de consommations de gaz encore accessibles, en relation avec les gisements mobilisables,
- Faire émerger des projets de méthanisation à la maille des exploitations agricoles sur des zones en attente d'infrastructures gazières,
- Identifier les zones à forts potentiels agricoles en termes de gisements afin de prioriser demain les adaptations de réseaux les plus « rentables »,
- Développer la consommation avale pour offrir des opportunités de développement de la filière en amont : la mobilité pour les particuliers et le monde agricole.

Par ailleurs, aujourd'hui, de nouvelles solutions de consommation du gaz apparaissent sur les territoires au travers du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) permettant ainsi de décarboner l'énergie consommée par les transports et de libérer de la capacité d'injection dans les réseaux de gaz.

En Côte d'Or, les projets de méthanisation agricole, en service ou en projet dans les prochaines années, vont permettre de couvrir près de 30% des consommations de gaz du département de Côte d'Or d'ici 2030.

Ce résultat est un formidable encouragement pour que l'état conforte cette dynamique qui permet l'émergence d'une énergie renouvelable ancrée dans les territoires :

- qui est génératrice d'emplois locaux,
- qui consolide les exploitations agricoles,
- qui offre des possibilités de carburant alternatif pour les ménages ruraux pour qui les déplacements en véhicule sont indispensables,
- qui consolide une filière automobile thermique adaptée aux réalités des évolutions climatique.

Cette énergie renouvelable a par ailleurs un prix de revient totalement décorrélé des soubresauts des prix du marché européen du gaz tels qu'on les observe aujourd'hui .

Cette énergie renouvelable locale permet de conserver une grande part de la richesse produite dans les territoires ruraux.

**Et ainsi les territoires ruraux s'approprient leur avenir énergétique !**

**Pour l'AMRF Côte d'Or**

Le Président  
M. Bruno BETHENOD



STRATÉGIE FRANÇAISE  
**SUR L'ÉNERGIE  
ET LE CLIMAT**